

LE SOURIRE *au cœur*

AVRIL 2023 | N°2

LE JOURNAL D'INFORMATION SUR
LES LEGS ET DONATIONS



*Alain Debblock
Président d'Enfants
du Mékong*

"Sans éducation, les pauvres resteront pauvres. Avec une éducation, les pauvres peuvent devenir riches d'esprit et de talents." - Muhammad Yunus

Transmettre un savoir ne nous rend pas moins riche. Au contraire, l'éducation a la vertu extraordinaire d'enrichir l'enseignant et l'élève. Alors transmettons à tous ces enfants qui ne demandent qu'à apprendre et connaître leurs talents.

Les legs et donations sont une façon d'exprimer concrètement notre solidarité. Pour soutenir l'éducation, vous pouvez choisir de transmettre une partie ou la totalité de vos biens à Enfants du Mékong. Grâce à votre soutien, des milliers d'enfants en Asie du Sud-Est pourront suivre une vraie scolarité. Nous avons une conviction : les enfants que nous soutenons peuvent devenir des modèles de responsabilités pour leur village, pour leur pays, s'impliquer à leur tour pour le bien commun.

Avec votre legs...

3 000€

Permettent de
scolariser un enfant
pendant 10 ans

15 000€

Sont nécessaires
pour construire une
salle de classe

50 000€

Financent une
école

100 000€

Nous pouvons
scolariser 500 enfants
pendant une année



L'histoire de Phong, ancien filleul au Vietnam

Phong, est originaire des hauts plateaux du Vietnam.

Sa famille est de l'ethnie Van Khieu, l'un des 54 groupes ethniques du pays. Sa mère décède quand il a 5 ans. Son père, d'une immense pauvreté, l'abandonne. Dans le coin de Hue, des sœurs ont créé un orphelinat il y a 20 ans. Plusieurs fois par an, en ouvrant la porte le matin, elles découvrent un couffin. Phong a grandi chez les sœurs. L'orphelinat de Hue, c'est une grande famille. Les enfants jouent, dansent, apprennent des instruments de musique et l'informatique. Phong grandit dans cette oasis de joie et d'amour. Son visage radieux en est la preuve.

A présent, il est étudiant en foresterie et agronomie. Quand on lui demande ce qu'il veut faire plus tard, il répond, sans rancœur : « Retourner dans les hauts plateaux pour aider les Van Khieu à cultiver la terre ». Cet orphelinat poursuit ses actions en partie grâce à des dizaines de donateurs d'Enfants du Mékong. C'est ça, l'effet papillon. Des sacrifices d'un côté qui produisent un tsunami d'amour de l'autre !





L'histoire de Dalis, filleule cambodgienne

Dalis est une petite fille de 8 ans, atteinte d'autisme.

Son histoire, en plus de son handicap lourd, est déjà bien chargée d'événements douloureux : sa maman, abandonnée par son mari et sans aucune ressource, vit auprès de sa mère, jeune veuve et sans logement. A deux femmes, elles ne possèdent rien d'autre que leur volonté pour s'occuper au mieux de leurs cinq enfants. Jusqu'à l'année dernière, la famille vivait dans une maison précaire dont elle pouvait être délogée à tout moment. L'équipe de l'association Karuna, partenaire d'Enfants du Mékong au Cambodge, qui vient en aide aux enfants porteurs de handicap, a rencontré Dalis il y a quatre ans. Les responsables de Karuna ont tout fait pour aider sa famille à trouver une maison, qui puisse lui appartenir afin qu'elle vive en sécurité. Il y a un an, en France, Evelyne a été touchée par l'histoire de la petite fille et a choisi de l'aider. Aujourd'hui, Dalis et sa famille peuvent dormir sereinement dans leur maison. La vie au quotidien est toujours aussi difficile, mais au moins leur foyer ne bougera plus. Depuis, Dalis qui était si craintive et réticente aux apprentissages, accueille avec joie son éducatrice et commence à effectuer des gestes de la vie quotidienne.

Grâce à Enfants du Mékong, des centaines d'enfants handicapés comme Dalis peuvent recevoir des soins, leur vie est transformée !

50 enfants sauvés grâce au legs de Tô Tâm*

Au cours de l'année 2020, nous avons reçu un courrier d'un notaire nous informant que notre association était bénéficiaire d'un legs.

Avant de mourir, Tô Tâm avait rédigé un testament nous léguant la moitié de ses avoirs financiers. Cette généreuse testatrice nous a surpris. Elle n'était pas marraine et n'avait jamais pris contact avec notre association auparavant. Lors du règlement de sa succession, nous avons pu en savoir un peu plus concernant notre bienfaitrice. D'origine vietnamienne, Tô Tâm avait construit sa vie en France avec son mari sans avoir eu le bonheur d'agrandir sa famille avec des enfants. Elle aimait par-dessus tout fréquenter les marchés vietnamiens de son quartier et aller à la pagode avec son mari. Peu bavarde en français qu'elle avait appris avec son époux, elle retrouvait régulièrement ses amis pour parler en vietnamien. Après le décès de son mari et au seuil de son existence, elle n'a pas oublié son enfance en Asie du Sud-Est et a voulu par son legs permettre à d'autres enfants de sortir de la pauvreté.

Une fois les formalités accomplies, nous avons reçu l'intégralité de ce qu'elle souhaitait nous transmettre puisque notre ONG est habilitée à recevoir des dons et legs sans avoir à verser de droits de succession.

Grâce à ce legs, quelle joie nous avons eue de pouvoir annoncer à 50 enfants qui étaient en attente de parrainage qu'ils allaient pouvoir aller à l'école et étudier! Comme disait notre cher fondateur René Pechard : « Un enfant à l'école, c'est un enfant de moins dans la rue. » N'ayant pu remercier Tô Tâm de vive voix pour son geste si généreux, nous souhaitons ici lui rendre un hommage posthume. Grâce à son legs et grâce à celui d'autres bienfaiteurs (anonymes et connus), les enfants que nous aidons pourront avoir l'espérance d'une vie meilleure demain.

Au nom de ces 50 enfants sauvés nous exprimons notre profonde reconnaissance envers Tô Tâm.

*Par souci de confidentialité, le prénom a été changé.
Tô Tâm est un prénom qui signifie Cœur Pur en Vietnamien.*

Et si vous léguiez à Enfants du Mékong ?



L'éclairage de l'expert, Laetitia Tresca,
diplômée notaire

→ Le legs est une disposition testamentaire qui vous permet de désigner le ou les bénéficiaires de votre patrimoine.

Une quote-part de votre patrimoine est tout d'abord réservée à vos héritiers dits « réservataires » : enfants, petits-enfants, conjoint. A ce titre, ils ne peuvent pas être privés de leur part héréditaire. Vous pouvez cependant léguer tout ou partie de la quotité disponible, à qui vous le souhaitez.

Si vous n'avez pas d'héritiers réservataires, alors c'est la totalité de votre patrimoine qui peut être léguée aux personnes de votre choix.

→ Vous pouvez alors léguer la totalité de vos biens à Enfants du Mékong sous la forme d'un legs à charge. L'association se chargera ensuite de reverser à la personne de votre choix l'intégralité de la somme que vous désiriez lui laisser (nette de frais et droits) et conservera une partie de votre legs. Votre proche ne sera pas lésé.



Exemple pour un legs à charge de 100 000€...

Vous léguiez 100 000€	Part revenant à la personne de votre choix	Droits de succession	Part revenant à Enfants du Mékong	Total
Directement à la personne de votre choix	40 000€	60 000€	0€	100 000€
À Enfants du Mékong à charge de verser 40 000€ à votre légataire	40 000€	24 000€	36 000€	100 000€

C'est important que tout soit écrit.

.....
Témoignage de Betty B., 80 ans, Brest
Employée à la retraite, veuve sans enfant..
.....

«J'ai fait mon testament authentique il y a 10 ans. J'en ai confié un exemplaire à l'association Enfants du Mékong et ils savent que le jour de ma mort, ils hériteront de mon appartement et de mes économies. Tout ce qui est personnel, mes meubles et mes photos de voyage, je les ai légués à une amie. »

« Pour moi c'était important que tout soit dit et écrit. Je suis franche et parfois cela gêne certaines de mes amies que je parle ainsi de ma mort et de la manière dont je me suis organisée; mais que voulez-vous, je n'ai pas d'enfant et pas de neveux et nièces. En revanche, j'ai eu trois filleuls vietnamiens et je souhaite qu'ils se souviennent de moi.

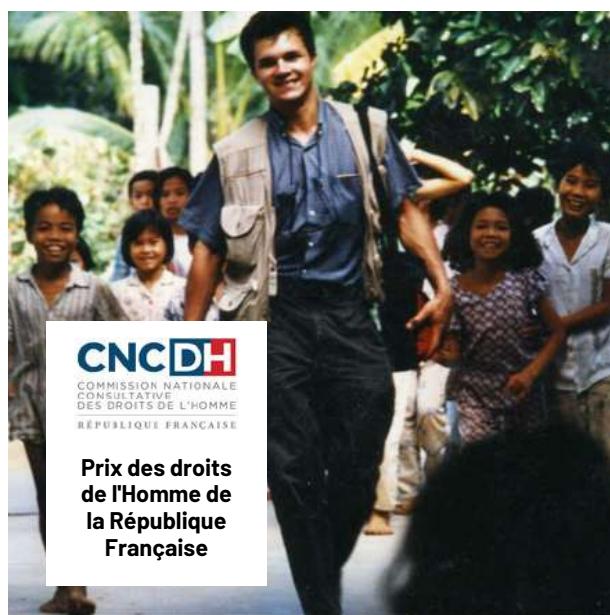
Ce legs à Enfants du Mékong, c'est une manière de laisser une trace et de soutenir encore plus d'enfants »



«J'ai beaucoup voyagé dans ma vie mais il y a un voyage en particulier qui m'a fasciné, c'est le Vietnam. Mon mari à l'époque de la guerre du Vietnam était très engagé et lorsque je m'y suis rendue après sa mort, j'ai été très émue. C'est à la suite de ce voyage que j'ai commencé à parrainer. Quelques années plus tard, j'ai même eu la chance d'aller rencontrer mon filleul sur place. Depuis, cette relation est devenue très personnelle. C'est pour cela que j'ai voulu faire ce legs au profit de l'association. Pour tous ces enfants ! »

Enfants du Mékong, en chiffres

- **1958** : création d'Enfants du Mékong
- **23 400 enfants** parrainés
- **60 000 enfants** soutenus
- **1 200 bénévoles**
- **60 bambous** (*volontaires de solidarité internationale*)
- **85,6%** des revenus affectés aux missions sociales
- **1990** : Prix des Droits de l'Homme de la République Française



Les grandes étapes du legs à charge

N°1

Le futur testateur contacte Enfants du Mékong pour discuter avec l'association de son projet de générosité.

N°2

Suffisamment éclairé sur ses souhaits de transmission, le testateur prend contact avec son notaire pour rédiger le plus clairement possible son testament.

N°3

Dès l'ouverture de la succession, l'équipe Libéralités d'Enfants du Mékong reçoit le dossier du notaire et le soumet à l'acceptation du Conseil d'Administration.

N°4

Une fois la succession réglée, le notaire verse au légataire particulier bénéficiaire de la charge, la quote-part du legs qui lui revient et adresse à l'Etat les droits de succession sur ce legs.

N°5

Le reliquat du legs revient à Enfants du Mékong et servira à subvenir aux besoins et à l'éducation des enfants défavorisés en Asie du Sud-Est. L'association s'acquitte d'un devoir de mémoire et de reconnaissance envers les personnes qui l'ont soutenue par un legs. Chaque année à la Toussaint, l'association fait mémoire de l'ensemble de ses bienfaiteurs décédés lors d'une messe célébrée à cette occasion.

Une pensée pour...

Au nom de tous les enfants défavorisés en Asie du Sud-Est que nous aidons au quotidien, nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers nos testateurs. Leur soutien généreux les inscrit pour toujours dans l'histoire d'Enfants du Mékong. Leur générosité s'illustre et s'exprime dans notre œuvre éducative qu'ils contribuent à perpétuer.

Mr Bernard M. (95), Mme Eliane B. (01),
Mme Odette P. (69), Mme Brigitte G. (75),
Mr Ernest K. (31).



Nos engagements : Enfants du Mékong s'engage...

(extrait de la
charte déontologique
des libéralités)

1

Après des bienfaiteurs qui souhaitent se renseigner sur les legs, de mettre à leur disposition une équipe de professionnels, l'équipe Libéralités, qui les renseigne en toute transparence, les conseille et les accompagne dans les démarches administratives si besoin.

2

A respecter la vie privée du bienfaiteur et à veiller à l'absence de conflit d'intérêts pour l'équipe libéralités.

3

A respecter et à faire respecter la confidentialité de toute information concernant ses bienfaiteurs ainsi que les libéralités qui lui sont consenties.

4

A s'acquitter d'un devoir de mémoire et de reconnaissance envers les personnes qui l'ont soutenu par un legs. A la Toussaint, l'association fait mémoire de l'ensemble de ses bienfaiteurs décédés lors d'une messe célébrée à cette occasion.

5

A respecter scrupuleusement toutes les volontés du bienfaiteur qui seront formulées par écrit et collaborer en bonne intelligence avec ses colégataires et les notaires.

6

A effectuer la procédure de gestion des libéralités dans les meilleurs délais et dans l'intérêt de l'association en s'entourant d'experts et de spécialistes si nécessaire.

7

A publier chaque année les comptes liés à l'ensemble de son activité dont la gestion des legs, donations et assurances-vie. Ces comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes indépendant.

Contact et
coupon d'information
au verso



LE SOURIRE au cœur



Vos contacts

Marie Herbinet

Marie-Gabrielle de Wolbock

Responsables legs, donations et assurances-vie
01 47 91 75 28

mherbinet@enfantsdumekong.com

mgdewolbock@enfantsdumekong.com

Le Sourire au cœur est une lettre d'information semestrielle destinée exclusivement aux personnes ayant sollicité de l'information sur Enfants du Mékong.

Comité de rédaction : Antoine Besson, Alain Deblock, Marie-Gabrielle de Wolbock, Marie Herbinet, Guillaume Mariau, Quitterie Soubrier, Laetitia Tresca.

Crédits photos : Antoine Besson, Victoire Bureau

Coupon-réponse : Vous avez la parole !

A nous retourner sous enveloppe affranchie à Marie Herbinet

Enfants du Mékong - 5, rue de la Comète 92600 - Asnières-sur-Seine.

- Oui je voudrais partager mon expérience ou vous poser une question.
- Je souhaite être contacté par téléphone. **Mon horaire souhaité :**
- Je désire recevoir votre brochure d'informations sur les legs, donations et assurances-vie.

Mes coordonnées

Mr. Mme Mlle

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Tél. :

Depuis 1958, Enfants du Mékong n'a jamais communiqué, échangé ou vendu vos données personnelles et s'engage à ne jamais le faire. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès sur toutes les informations vous concernant et vous pouvez vous opposer à ce qu'elles fassent l'objet de cession. Les noms, prénoms et adresses des personnes ayant sollicité une information sur les legs et donations sont gérées de façon confidentielle par notre association.